



D1 /Agressions

On reprend les mêmes et on recommence !

La journée du lundi 02 juin 2025, a été émaillée par des agressions à répétitions particulièrement graves, commises par des détenus atteints de troubles du comportement ciblant les personnels au sein du bâtiment D1.

En effet, dès l'appel du matin, le ton était donné avec une violente agression préméditée au 4ème étage dénoncée par communiqué par **la section locale Force Ouvrière Justice**.

Pour rappel, un détenu connu pour sa dangerosité et son imprévisibilité a littéralement exprimé sa folie démentielle, en assenant des violents coups aux personnels à l'aide d'armes de confections artisanales.

En fin de journée vers 16h55, un détenu du même acabit s'est manifesté (insultes, tentatives de suicide avec des draps tressés). Lors de l'intervention pour sécuriser la cellule, le détenu a asséné un coup de pied au gradé au niveau du tibia, craché en sa direction et enfoncé son doigt ensanglanté dans son œil.

La maîtrise a été particulièrement difficile au regard de la virulence du forcené.

Force Ouvrière Justice condamne fermement cette série d'agressions sous emprise psychiatrique.

Nous rappelons aux personnels la nécessité de porter plainte pour ne pas banaliser ses exactions.

Force Ouvrière Justice dénonce la mise en danger constante des personnels, confrontés à une surreprésentation de profils psychiatriques violents, en phase de décompression, dans un contexte de surpopulation carcérale toujours plus préoccupant.

Notre organisation demande un renforcement dans le partage des informations avec l'administration, dans la limite du secret gardé par le corps médical, en charge de ses profils particuliers qui appelle une gestion spécifique au sein de la détention ordinaire.

Force Ouvrière Justice demande la création de structures adaptées pour les détenus atteints de troubles psychiatriques. Et notamment la poursuite de la réflexion sur un SMPR bis pour répondre à cette urgence signalée.

Force Ouvrière Justice réaffirme son soutien total aux agents touchés et appelle l'administration à prendre ses responsabilités face à une situation devenue intenable.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
91700 Fleury-Mérogis

Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerogis)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 03 juin 2025

